

DÉFICIENCE INTELLECTUELLE

La Maison Jolivé officiellement inaugurée



Une des résidentes de la Maison Jolivé, Josiane Patenaude, accompagnée de la dg de l'établissement, Sylvie Léger PHOTO ROBERT CÔTÉ

Plus d'un an après son ouverture, en avril 2012, la Maison Jolivé, une résidence supervisée et adaptée aux personnes vivant avec une déficience intellectuelle, a été inaugurée le 28 octobre, à Brossard.

FRANCIS DUGAS

francis.dugas@quebecormedia.com

La résidence, située sur la rue Agathe, comprend 16 logements et a été bâtie grâce à un investissement de 2,3 M\$ du gouvernement du Québec et de différents partenaires.

Une des locataires de l'institution, Josiane Patenaude, a tenu à exprimer sa grande fierté de voir s'accomplir ce projet de logements supervisés.

«J'aimerais remercier tous ces gens qui nous ont construit la Maison. Enfin, nous sommes dedans. Merci à toute l'équipe!» a déclaré la jeune

femme, sous les applaudissements de la foule.

L'événement s'est déroulé en présence de la ministre de l'Éducation et députée de Taillon, Marie Malavoy, qui a salué l'inauguration de l'institution. «C'est un nouveau départ pour ces jeunes adultes vivant avec une déficience intellectuelle, qui volent maintenant de leurs propres ailes», a-t-elle déclaré.

Le président du conseil d'administration d'Action Intégration en déficience intellectuelle (AIDA), Yves Gougeon, a souligné le rôle important de l'institution pour l'intégration sociale des résidents.

«Ce milieu de vie novateur assure le respect des besoins d'autonomie et d'un milieu de vie stable et sécuritaire, ce qui contribue à l'épanouissement des résidents ainsi qu'à leur intégration sociale», a indiqué M. Gougeon.

Les résidents de l'institution peuvent compter sur l'aide d'une cuisinière et sur la présence d'un surveillant 24 heures sur 24.



La coupe traditionnelle du ruban s'est effectuée en présence de la v.-p. de la Commission de l'habitation et du logement social de l'agglomération de Longueuil, Monique Brisson; du président du C.A. d'AIDA, Yves Gougeon; de la dg de la Maison Jolivé, Sylvie Léger; du coprésident de la firme Thibault, Messier, Savard et associés, Mario Messier; de la ministre Marie Malavoy; de l'administrateur de sociétés André Bérard; et du président de Construction Albert Jean, Pierre Albert Jean. PHOTO ROBERT CÔTÉ

Un projet modèle

La directrice générale de la Maison Jolivé, Sylvie Léger, a dressé un bilan positif après une première année d'occupation des locaux de l'institution.

«Ce projet est un modèle. Les résidents ont pris pleine possession des lieux et de leur vie, à la grande surprise de plusieurs de leurs parents. Nous leur faisons vivre au quotidien une vraie vie d'adulte qui s'en va en appartement, c'est beau de les voir aller», a souligné Mme Léger.

Depuis la prise de possession des lieux, un seul résident a mis fin à son bail, pour des raisons personnelles.

Les résidents de la Maison ont tous des occupations de jour. Certains sont aux études, d'autres travaillent, alors que certains font des stages en milieu de travail.

Les résidents de la maison y sont de façon permanente et ont le droit, comme tout le monde, de renouveler leur bail. «Ils espèrent être ici le plus longtemps possible. Ils ne sont pas ici en apprentissage, c'est un milieu de vie permanent.»

La Société d'habitation du Québec a contribué à la réalisation de ce projet en offrant une garantie de prêt hypothécaire contracté par l'AIDA. La contribution totale du milieu s'élève à 844 000\$, dont 270 000\$ ont été investis par la Ville de Brossard, par l'entremise du fonds du logement social de la Communauté métropolitaine de Montréal, et 574 000\$ par AIDA.

Tous les locataires de la résidence bénéficient du programme Supplément au loyer, une aide financière destinée aux personnes à faible revenu.